PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SMITH et BARNES, SOHMER, FISCHER. CROWN.....

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK

—:: SANS EGAUX ::— PARFAITS ::—

PHILIP WERLEIN, Lt'd.,

614-616, RUE DU CANAL.

14 nov

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Baronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald, gérant 12 déc—1

Hotel et Restaurant DE LA LOUISIANE.

LOUIS BEZAUDUN, Propriétaire.

717, 719 et 725 rue Douane près Royale.

12 déc

Restaurant de Paris

TRIPES

à la Mode de Caen,

—Le jeudi et le dimanche—

12 dec—dim mar jed—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA SUPERBE

Résidence en Briques à Deux Etages

—AVEC DE—

Spacieux Terrains Ornementés.

—LA—

"RESIDENCE LEATHERS,"

No 2027 Carondelet,

Encoignure de la rue Joséphine.

—ET LA—

Résidence en Briques à Deux Etages,

No 2007 rue Carondelet,

Y ATTENANT.

Succession de Thomas P. Leathers

No 50 180—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI 1er février 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, daté le 20 décembre 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Cette mansion splendide à deux étages, en briques, solidement construite, connue comme "Leathers Residence", No 2027 rue Carondelet, encoignure de la rue Joséphine, retirée de la rue, et ayant façade double et vérandahs de chaque côté, vestibules en haut et en bas, doubles salons, salle à manger, librairie, chambre à laver, cuisine, etc., en bas, et plusieurs chambres à coucher en haut, chambres à bain et pour domestiques, citernes hydrant, etc; une écurie en briques à deux étages très commode et une remise pour voiture pouvant y placer plusieurs animaux, avec grenier et appartements pour cochers, etc bâtie dans le fond de la résidence. Le terrain est très spacieux, faisant face à trois rues, avec grillage substantiel en fer, admirablement ombragés par de grands arbres, allées, arbustes et parterres. Il est décrit comme suit, à savoir:

Neuf certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Joséphine, St André et Brainard, désigné par les Nos 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53; les sept premiers d'après un plan dressé par B. F. Nicholls, voyer, daté 5 mai 1853, et les deux autres d'après le plan dressé par Abraham Le Young, daté 3 janvier 1850, tous deux déposés dans le bureau de A. B. Cenas, notaire, lesquels dits lots Nos 45, 46 et 47 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet, 130 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles traversant ledit ilet à la rue Brainard, sur lequel ils ont une même façade de 27 pieds 4 pouces et 4 lignes; et lesquels lots Nos 48 et 50 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet et sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; et lesquels dits lots Nos 49 et 51 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces 4 lignes à la rue Brainard, sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; et lequel dit lot No 52 mesure 25 pieds 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur et façade à la rue Joséphine; et lequel dit lot No 53 mesure 35 pieds 2 lignes de face à la rue Brainard, sur 25 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur et de face à la rue Joséphine, tous entre lignes parallèles.

2° La désirable résidence en briques à deux étages, No 2007 rue Carondelet, entre les rues St. André et Joséphine, retiré de la rue entouré d'un solide entourage en fer, ayant des galeries doubles devant et derrière, vestibules à chaque étage, salons doubles, salle à manger, pantry et cuisine au-dessous, et 5 chambres à coucher et chambre à bain au dessus, hangar, citernes, etc. Les terres sont spacieuses, magnifiquement ombragées et pavées en pierre plattes, parterres de fleurs et arbrisseaux, le tout étant plus amplement décrit comme suit, à savoir—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Carondelet, Joséphine et St André les dits lots étant désignés respectivement par les Nos 38, 39, 40 41, et mesurent, au pied américain, comme suit: Lots Nos 38 et 40 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 65 pieds 1 pouce 1 ligne, entre lignes parallèles, et les lots Nos 39 et 41 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 65 pieds 1 pouce 1 ligne, entre lignes parallèles; le tout conformément à un plan dressé de ladite propriété par B. De Young, voyer, et déposé en l'office de H. B. Cenas, anciennement notaire.

Le voisinage est de choix et convenable; la résidence est solidement bâtie et très confortable, et est vendue sujette au present bail, expirant le 1er octobre 1897.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, l'intérêt payable annuellement, l'acte devant contenir le pacte de "non aliénando."

Toutes les bâtisses sur la propriété devront être assurées par l'acquéreur pour leur entière valeur jusqu'à paiement complet et final des dits billets, les polices d'assurance transférées au porteur des billets l'avocat payé au taux de 5 pour cent sur ledit montant en de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou d'une partie de ceux-ci; il assumera le paiement des taxes pour l'année 1898 et déposera avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, 10 pour cent de son enchère, et paiera les frais de l'acte de vente qui sera passé pardevant Jeff C. Wenck, Esq., notaire public.

1er janv—1 2 9 16 23 30—à date

DEPOTS DE GLACES ET D'OBJETS D'ART.

:o:

La Plus Grande Maison de ce Genre dans des Etats du Sud.

:o:

CONCURRENCE DEFIEE.

:o:

Les Personnes désirant l'un des Articles suivants feront bien de venir visiter mon Magasin avant d'acheter ailleurs.

Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à Cadres Dorés, Bronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées, aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et en main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Notre stock de Gravures, Etchings et Oleographes et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvres, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac.

OU LES ARTISTES ET CONNAISSEURS POURRONT SE TROUVER FIERS DE FAIRE LEURS CHOIX POUR CADEAUX DE NOCE OU FETES.

—N'OUBLIEZ PAS QUE—

La Concurrence est Défiée, et Venez Vous en Convaincre Chez

OSCAR UTER, Manager. **L. UTER, HEIRS**

No 47 RUE ROYALE.

12 déc—1 m

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,289,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,390

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orleans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT. L. C. FALLON. LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

12mar—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er Janvier 1896	1,013,465 66
Surplus	259,[illegible]
Surplus aux détenteurs de polices	765,54[illegible] 35

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.

18 juin 97 1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une élégante Résidence Cottage

—DANS LA—

PARTIE LA PLUS CHOISIE

—DU—

SIXIÈME DISTRICT.

A L'ENCAN,

Jeudi, le 3 Février 1898.

Dans l'affaire de la succession de Margarette Dillon, épouse de Joseph T. Mathews.

No 55,051.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet—JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de Cour rendu et signé le 29 décembre 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de Distrivt, Division D, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 349, borné par les rues Prytanée, Perrier, Sénat et Dufossat, les dits lots sont désignés par les Nos 11 et 12 et mesure chacun trente-deux pieds dix pouces entre lignes parallèles au pied américain. Le tout du dit ilet est désigné par le No 48, sur un plan de Wm Forshey, voyer et déposé en l'étude de C. C.Ladreyon, ancien notaire en cette ville, une copie est annexée à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 15 juillet 1885.

Ce joli cottage est situé dans le centre de deux lots bien élevés laissant de larges terrains sur chaque côté de la propriété qui est bien garnie de fleurs rares et de arbres. La maison est presque neuve et en bonne condition ayant six grandes chambres aérées, chambre à bain, office, et est dans le voisinage de plusieurs autres jolies maisons.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la partie du crédit, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représentés par des billets de l'acquéreur garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de vente jusqu'au paiement, l'acte de vente devant contenir la partie de non-aliénando, le transfert des polices d'assurances, la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et 10 pour cent de dépôt le jour de la vente; l'acquereur assumera les taxes pour l'année 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, N. aux frais de l'acquéreur.

2 janv—2 9 16 23 30—fev 3

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer "New Orleans and Carrollton". - Nouvelle-Orléans, Lne. 26 decembre 1897. —A une réunion régulière du Bureau de Direction, un dividende trimestriel de UN DOLLAR ET CINQUANTE SOUS par action a été déclaré payable le et après le 20 janvier 1898. Le transfert du stock du 10 au 20 janvier devrait être un ex-dividende.

WALTER V. CROUCH, Secrétaire et Trésorier.

29 déc—à date

ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vastes propriétés de valeur et attrayantes dans le Premier District,

Portant les nouveaux numéros municipaux 1549 rue Camp, 1203, 1217 et 1223 rue Félicité et l'ancien numéro municipal 194 rue Orange,

—A CRÉDIT.—

Léon Jonbert vs Mme Lucy Blanche Foster, épouse de Horace F. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 54,980—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans le triangle borné par les rues Camp, Félicité et Orange, lesquels deux lots de terre sont désignés par les Nos un et trois respectivement sur un devis d'arpentage fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 31 juin 1849, et annexé à un acte de partage passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 11 septembre 1841; selon le dit devis les dits lots ont les dimensions suivantes:

Le lot No 1 mesurant soixante-cinq pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Camp, cent quatorze pieds quatre pouces de face à la rue Félicité, vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là dix pieds sur une ligne courant vers la rue Camp, de là trente-cinq pieds six pouces sur une ligne oblique courant vers la rue du Canal et de là cinquante-sept pieds sur une ligne courant vers et perpendiculairement à la rue Camp, et formant l'encoignure des rues Félicité et Camp. Le lot No trois mesurant soixante-six pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Félicité, de là trente-neuf pieds sept pouces et six lignes sur la ligne divisant le dit lot des lots Nos 1 et 2 et courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là cinquante-sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Orange et de là quatre pieds dix pouces sur une ligne courant de la rue Orange à la rue Félicité

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions:

1° L'acquereur assumera jusqu'au montant total de son enchère le paiement de trois billets à recevoir tirés par la défenderesse, Mme Foster, à son propre ordre et payables en desos, de la Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1896, deux desquels pour le montant de cent quarante dollars (140) chacun payables respectivement 18 et 24 mois après leurs dates et l'autre pour trois mille cinq cents dollars ($3,500) payable deux ans après sa date, tous portant intérêt au taux de huit pour cent par an de leurs maturités respectives jusqu'à paiement. Tous garantis par hypothèque, selon acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, à la date du 26 juin 1896 (M. O. Bk. 569 folio 169).

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat en poursuite.

23 déc—23 24 30—jan 6 13 20 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

IMPORTANTE

—ET—

ATTRAYANTE

OUVERTURE

—DE LA—

SAISON.

UNE

Grande OCCASION

—POUR LES—

Capitalistes, Placeurs, Spéculateurs,

—ET—

LES PERSONNES

CHERCHANT DES

DEMEURES

D'ACQUERIR DES

PROPRIETES

—DE—

CHOIX

—TANT—

Commerciales

—QUE POUR—

Demeures

—DANS LES—

PREMIER ET QUATRIEME DISTRICTS.

L'Encoignure d'Affaires déjà établies de

E. CONERY & FILS Limité,

—LA—

Bâtisse en Briques

—A—

TROIS ETAGES

Nos 2 et 4 rue du Canal,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE DELTA.

Nos 6 et 8 rue du Canal,

ENTRE LES RUES DELTA ET FRONT.

—Occupée par—

M. D. LAGAN.

—LE—

SPLENDIDE

MAGASIN EN BRIQUES

A Trois Etages,

Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE GRAVIER.

—Occupé par—

JOHN I. ADAMS & CIE.

Résidence Double EN BRIQUES.

A DEUX ETAGES,

Nos 2039 et 2041 rue Prytanée,

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

Résidence Simple

A DEUX ETAGES,

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

No 2026 rue Prytanée,

ENTRE LES RUES ST-ANDRE ET JOSEPHINE.

L'ELEGANTE RESIDENCE EN BRIQUES DOUBLE

ET A DEUX ETAGES,

Nos 1329 et 1331 rue St-André,

ENCOIGNURE DE LA RUE COLISEE

—LA—

Maison Double à Deux Etages,

2040 et 2042 RUE PRYTANEE

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

—ET LA—

Résidence Simple

—DE—

CHOIX

A DEUX ETAGES.

1323 rue St-André,

ENTRE LES RUES COLISEE ET CHESTNUT.

A L'ENCAN

A Longs Termes et Bas Intérêts,

Dans l'Affaire de

EDWARD CONERY JR,

VS

SES CREANCIERS.

No 49,739—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Par John H. O'Connor et Cie, Alfred C. Green, Encanteur.

Bureaux No 828 rue Commune, JEUDI 20 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 décembre 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Propriétés Commerciales.

PREMIÈREMENT—1. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville (connu anciennement comme propriété de batture) dans l'ilet No 1, borné par les rues Canal, Front, Gravier et Delta, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, conformément à un plan par L. H. Pilié, voyer de ville, le 21 mai 1866. Les dits lots se joignent et mesurent comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Delta et mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur et face sur la rue Delta de 117 pieds 7 pouces et 6 lignes et 117 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lot No 2 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les deux lots de terre ci-dessus consistent en les magasins en briques à trois étages connus comme Nos 2 et 4 rue du Canal, occupés par E. Conery et fils Ltd.

2° Lot No 3 mesure 27 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 4 lignes à la ligne du lot No 4 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2.

Lot No 4 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et une ligne à la ligne du lot No 5 et 117 pieds 8 pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les lots No 3 et 4 consistent en les magasins en briques à trois étages, connus comme les Nos 6 et 8 rue du Canal, occupés par M. D. Lagan et vendus sujets à un bail expirant le 30 septembre 1898.

DEUXIÈMEMENT—1. LE TOUT DE CE CERTAIN LOT, MORCEAU OU PORTION DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, anciennement faubourg Ste-Marie, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Natchez et Magasins, étant désigné par le No 1 sur un certain plan du dit lot et autres, fait par Bourgeroi, ancien député voyer général, déposé à la page 137, livre 1 du registre de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville, en date du 11 avril 1829; ledit lot mesurant 35 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier, 41 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas 55 pieds 7 pouces sur le côté le plus près des rues Natchez et Poydras et touchant à d'autres terres anciennement à la Banque d'Orléans et qui est désigné comme lot No 3 sur ledit plan, 6 pieds 6 pouces, de là à un angle presque droit et parallèle à la rue Gravier et aussi se joignant au lot No 2, 11 pieds et de là à des angles presque droits près de la rue Magazine et se joignant au dit lot No 2, 38 pieds 1 pouce.

2. UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné par le No 2 d'après le plan ci dessus nommé, conformément auquel dit lot mesure, en mesure américaine, 48 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 38 pieds 1 pouce sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, de là s'éloignant de 11 pieds ensuite par une autre profondeur de 6 pieds 6 pouces sur le même côté et par une profondeur de 48 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Magasins et 38 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les droits, titres et intérêts de E. J. Conery, Jr., dans la moitié du mur mitoyen dans le fond du dit lot; aussi une allée mesurant 3 pieds 11 pouces de face à la rue Gravier et s'étendant sur la ligne du dit lot No 2, la plus rapprochée de la rue Magazine, vers les terrains des lieux ou bâtisse connue comme lot No 29 rue Tchoupitoulas et érigé sur le lot désigné par le No 6, sur un devis de G. E. Dunbar, voyer, en date du 6 novembre 1846, annexé à un acte pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 7 novembre 1846.

Les bâtisses sur les dites portions de terre sont connues par les Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas, et 402, 404, 406 et 408 rue Gravier, occupées par la maison bien connue de John I. Adams & Cie. Vendus sujet à bail expirant le 30 septembre 1898.

Propriétés pour Résidence

TROISIÈMEMENT—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville anciennement faubourg Lafayette dans la Paroisse de Jefferson de cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Colisée (anciennement Plaquemine) St-André et Joséphine, mesurant environ 124 pieds 4 pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre est composé de 26 pieds 7 pouces de face à la rue Prytania, portant la profondeur de 120 pieds au lot original No 2 et de tout les lots originaux Nos 3, 4, 5; comme les dits lots originaux sont désignés sur un plan dressé par B. Buisson, voyer de la dite paroisse Jefferson le 20 janvier 1848, déposé à l'étude de Joseph Liebouy, ancien notaire en cette ville, le dit plan étant le plan original du dit faubourg Lafayette.

Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages No 2026 rue Prytanée avant une galerie et corridors au bas et au haut, salon double, salle à manger, chambres à laver avec autres chambres, chambres à bain en haut, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898.

QUATRIÈMEMENT—Un certain morceau portion de terre, situé dans les mêmes district et ilet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite et formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant environ 38 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 120 pieds, le dit morceau ou portion de terre est composé du tout du dit lot original No 1, et de 6 pieds de face à la dite rue Prytanée, sur la profondeur ci-dessus dite, de 120 pieds du dit lot No 2, qui touche. Les dits lots originaux sont ainsi désignés, sur le croquis de Buisson, voyer, une copie lithographiée est annexée à un acte de vente des héritiers de John Longpré à Patrick Cummings, passé pardevant L. R. Kenney, ancien notaire, en l'année 1848.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue par les Nos 2040 et 2042 de la rue Prytanée, ayant sur chaque côté une galerie en bas et en haut, salons double, salle à manger, cuisine et 4 chambres en haut, vendue sujet à bail, expirant le 30 septembre 1898.

CINQUIÈMEMENT.—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Joséphine et St-André et l'avenue St-Charles, formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant 58 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur, entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 138 pieds 1 pouce et 6 lignes, ledit morceau de terre étant composé de tous les lots 18 et 19 et face de la moitié du lot No 17 qui touche aux lots 18 et 19 dans le fond, conformément les dits lots sont désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le 12 avril 1853, déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages en briques connue comme les Nos 2039 et 2041 rue Prytanée. Elles ont de chaque côté des galeries devant et vestibules en bas et en haut, sas ons doubles, vestibules dans le fond et galeries, salle à manger, cuisine, office, cuisine extra hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bain, chambres finies dans les mansardes grandes citernes, etc., vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SIXIÈMEMENT—DEUX CERTAINS LOTS OU PORTIONS DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-André, Ste-Marie, Colisée et Chestnut, formant l'encoignure des rues Colisée et St-André, et mesurant ensemble environ 65 pieds de face à la rue St-André sur une profondeur et face sur la rue Colisée de 124 pieds 4 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins; les dits lots ou portions de terre décrites ci-dessus comprennent la façade entière de trois certains lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 10 décembre 1850, déposé dans l'étude de Wm Monaghan, ancien notaire.

Les améliorations consistent en les doubles résidences en briques à deux étages connues par les Nos 1329 et 1331 rue St-André.

Elles ont de chaque côté des galeries devant et des vestibuls en haut et en bas, doubles salons, salle à manger, office, cuisine, chambre à côté de la cuisine, hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bains et chambres finies dans les mansardes. Vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SEPTIÈMEMENT—UN AUTRE MORCEAU OU PORTION DE TERRE, situé dans les mêmes district et ilet que et se joignant à la propriété sixièmement décrite et mesurant environ 62 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St André sur une profondeur d'environ 125 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Colisée, le séparant de la propriété sixièmement décrite et environ 126 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne opposée du fond, entier des lots originaux 1, 2 et 3 sur le plan de Buisson, voyer, en date du 10 décembre 1850.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connu par le No 1323 rue St. André. Galerie devant et vestibule en haut et en bas, salons doubles, salle à manger, office, cave, cuisine avec chambre à côté, 3 grandes chambres à coucher en haut, cabinet, chambre à bain et deux grandes chambres de galerie. La susdite résidence septièmement décrite a été partiellement détruite par l'incendie, mais est en voie de réparation et sera remise dans son état primitif, et remise à l'acquéreur en premier ordre, d'après le contrat entre la compagnie d'assurance Hibernia et messieurs Toledano et Reusch, architectes.

Toutes ces résidences sont situées dans un des districts les plus agréables de la ville, localités bien drainées, et sur des rues en asphalte ou gravois, d'un accès facile au centre des affaires à cause des nombreuses lignes de chars électriques et à proximité des marchés, églises et écoles et sont toujours occupées par les meilleures des locataires.

Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions des baux et loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou auparavant, sur application au bureau des Encanteurs.

On ne peut visiter les propriétés ci-dessus qu'avec une carte de l'encanteur, laquelle sera donnée sur demande.

TERMES ET CONDITIONS.

Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a en deux paiements égaux payables en un et deux ans, à partir de la date de l'adjudication avec intérêt de six pour cent par an à partir de ladite date, garantie par hypothèque et liens du vendeur sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir les clauses d'assurances, 5 pour cent d'honoraires d'avocats, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Wolfe, notaire.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 16 à date.

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

1 mars—

LORSQUE VOUS DÉSIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, s'adresser chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres.

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille");

1er sept—1 an—

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. —No 55,795—Cour Civile de District—Division F—Charles Konnecker vs ses créanciers—Ordre de Cour. Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Konnecker, insolvable dans cette affaire soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion de dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George M. Barnett, notaire public, en son bureau, No 213 Passage de la Bourse en cette ville, commençant MARDI, le 25me jour de janvier 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Jac Bokenfohr soit nommé syndic provisoire des créanciers dudit insolvable et que des lettres lui soient émises comme tel syndic provisoire sur prestation de serment et donnant caution en la somme de cinq cents dollars ($500) conditionnée comme le requiert la loi.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1898.

[Signé] GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

7 janv—7 11 16

VAPEURS.

Compagnie Générale TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Du Quai 42, pied de North River, rue Morton

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit

Partant tous les samedis à 10 A. M.

LA GASCOGNE, 15 janvier.
LA NORMANDIE 22 janvier.
LA CHAMPAGNE, 29 janvier.
LA BRETAGNE, 5 février.
LA GASCOGNE, 12 février
LA NORMANDIE, 19 février.

PRIX DU PASSAGE—Première classe de New-York à Paris $60.00 et au-dessus par tous les steamers excepté La Touraine selon les accommodations, comprenant billets de chemin de fer pour Paris. Sièges de chars-salons et frais de débarquement. Les sièges des chars-salons sont extra durant la saison d'été. Deuxième classe à Paris $48.75.

Entrepont, $32.10, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Et entre New-York et Alexandrie. Egypte, via Paris, (valable 60 jours). 1re classe, $160. 2me classe $110.

Chars-salon-buffet gratis.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3 Bowling Green N. Y.; Agence Générale de l'Ouest, No 71 Dearborn St, Chicago, Ill.

EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud. 45 rue Baronne

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

LOUISIANA.....Mercredi, 19 janvier
CREOLE.....Mercredi, 26 janvier.
HUDSON.....Mercredi, 2 février

partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse

Assurance de Marinesur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALEX. HARRIS, Agent, No 313 rue Carondelet

—1an

A. W. MOFFETT.

Encoignure BASSIN et TOULOUSE

A la tête du vieux Bassin, Nlle-Orléans, Lne

—NÉGOCIANT—

En bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc pin jaune et cypres.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, voligé Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'Etat, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, potteaux rails, etc.

1er mars—1

AVIS.

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans 18 décembre 1897.—L'élection générale des Directeurs de cette Banque sera tenue à la maison de Banque le MARDI 18 janvier 1